



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
J0N 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889

**DEMANDE DE PERMIS
INSTALLATION SANITAIRE
MOINS DE 6 CHAMBRES À COUCHER**
Coût 50 \$
Dépôt 300 \$ attestation de conformité

Date de la demande :		Demande reçue le :	
<input type="checkbox"/> Propriétaire		<input type="checkbox"/> Demandeur (procuration obligatoire)	
Nom :	_____	Ville :	_____
Adresse :	_____	Code Postal :	_____
Téléphone :	_____	Courriel :	_____
Emplacement des travaux : _____			
Date prévue des travaux :	_____	Date prévue de la fin des travaux :	_____
		Coût approximatif des travaux :	_____
Entrepreneur exécutant les travaux :			
Nom :	_____	Téléphone :	_____
Adresse :	_____	Code postal :	_____
Ville :	_____	No RBQ :	_____
		No NEQ :	_____
Concepteur des plans :			
Nom de la firme :	_____	Téléphone :	_____
Contact :	_____	Courriel :	_____
Documents requis		En annexe	
<ul style="list-style-type: none"> Plan à l'échelle et illustrant la localisation du ou des bâtiments existants et projetés ou de tout autre élément ou aménagement, la localisation s'il y a lieu d'une source d'eau existante (puits), la localisation des puits et des installations sanitaires situées dans un rayon de 30 mètres du périmètre d'implantation du champ d'épuration projeté et/ou à modifier. L'identification du nombre de chambres à coucher existantes et/ou prévues. Un plan d'implantation et de conception signé et scellé par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

* À la fin des travaux, le requérant devra fournir une attestation de conformité du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement signé et scellé par un ingénieur de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts.

Signature : _____

Date : _____